

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-117/SG/FP constatant l'avancement d'échelon, au titre de l'année 1971, du personnel des cadres territoriaux.

n° 72-117/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
28 janvier 1972

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1972

Date du numéro
10 février 1972

TEXTE INTÉGRAL

Sont constatés, comme suit, au titre de l'année 1971, le avancements d'échelon du personnel des cadres territoriaux du Territoire Français des Afars et des Issas.